

FICHE 9 – SUBVENTION DE PROJET 2024 (projet spécifique ou action exceptionnelle)

Compléter une fiche par événement d’envergure pour 2024, minimum 2 mois avant la date prévue de l’événement, à compléter uniquement si la demande de subvention correspond à une action spécifique (exceptionnelle) que vous souhaitez mettre en place cette année. Si votre demande concerne le fonctionnement général de l’association, vous n’avez pas besoin de remplir cette fiche.

INTITULE DE LA MANIFESTATION :

CONTENUS ET OBJECTIFS DE L’ACTION :

.....
.....
.....

DATE PREVUE :

LIEU(X) DE REALISATION :

PUBLIC ATTENDU :

NOMBRE APPROXIMATIF DE PERSONNES BENEFICIAIRES :

BUDGET PREVISIONNEL :

EST-IL PREVU UNE PARTICIPATION FINANCIERE DU PUBLIC VISE ?

Si oui, tarif(s) pratiqué(s) :

PROJET D’AFFECTATION DE LA SUBVENTION SOLLICITEE : nature des dépenses les plus significatives (honoraires de prestataires, déplacements, achat de matériel, frais de location, devis... à annexer à cette demande)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Gestion (courrier, téléphone, etc...)		SUBVENTIONS D'ACTION SOLLICITEES POUR CETTE MANIFESTATION (SUBVENTION EXCEPTIONNELLE)	
Achat de matériel		> Municipale	
Déplacements		> Autres (à préciser)	
Missions, arbitrage officiel, engagements en compétition		AUTRES RECETTES :	
Salaires intervenants et charges salariales		> Droit d'entrée	
Assurances diverses		> Vente de repas ou buvette	
Location et entretien des locaux		> Vente d'objets	
Communication		> Autres :	
Autres dépenses			
TOTAL		TOTAL	
ASSURANCE SPECIFIQUE POUR CETTE ACTION			

AU REGARD DU COUT TOTAL DU PROJET, L'ASSOCIATION SOLLICITE UNE SUBVENTION DE:

.....€

NB : Une subvention d'action ne sera versée que sur présentation de justificatifs de la bonne réalisation de l'action.